

Projet Relais du visiteur / GAL Pays des 4 Bras- PV de réunion – COMAC 16/07/2020

Présent : Nicolas De Fotso, Emilie Lavaux, Patrick Potie, Véronique Rousseau, Olivier Servais, Stéphanie Labie & Margot Vandemeulebroek.

Olivier Servais accueille les différents membres du Comité d'accompagnement de la fiche projet « tourisme ».

1. Approbation du PV du dernier PV

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du 1^{er} sem 2020

Avant la présentation du rapport d'activité n°5, Nicolas De Fotso précise qu'il est important de rajouter la date de réalisation de rapport en pied-de-page. Patrick Potie demande également de changer le contact de l'autorité responsable, il s'agit de Vincent Moyse (081/32 57 54).

Stéphanie Labie prend la parole et présente le rapport d'activité n°5. Le 6 janvier 2020, Stéphanie Labie (temps-plein) a rejoint Margot Vandemeulebroek (mi-temps au GAL) au Relais du visiteur. Nous avons donc un temps-plein et demi affecté au projet.

Malgré le confinement, nous avons poursuivi les missions du Relais du visiteur et nous avons continué à travailler aux actions reprises dans la fiche projet. Seul l'action n°5 « La journée médiévale du Pays des 4 Bras », n'a pas été poursuivie. Comme expliqué lors du COMAC précédent, cette action est tombée en désuétude car Villers-la-Ville organise déjà le festival « Ombre et Lumières » et Genappe le weekend « Louis XI ». Nous actons donc, la suppression de cette action de la fiche projet tourisme.

➤ Action 1 : création d'un Relais du visiteur

Au vu du retour de la commune de Villers-la-Ville, le Comité de projet acte aujourd'hui que le siège social du Relais du visiteur se situe au 38 rue de Bruxelles Genappe.

➤ Action 2 : mise en réseau des acteurs touristique

Avec le confinement plusieurs activités ont été annulées tel que les « Rendez-vous du tourisme » et les « Balades & découvertes... au Pays des 4 bras » Cycle 1 et 2. Nous avons néanmoins organisé un Rendez-vous du tourisme virtuel (plateforme ZOOM). Le confinement a surtout été mis à profit pour alimenter le site, les pages réseau sociaux et travailler à la mise en valeur des circuits.

➤ Action 3 : promotion des acteurs touristiques / Action 4 : carte interactive

Patrick Potie souligne l'importance de lancer une campagne de référencement pour le site internet du Relais. Olivier Servais demande également que le Relais du visiteur se fasse un compte Google Analytics afin d'avoir une meilleure vue sur les statistiques (la provenance des visiteurs, etc).

Patrick Potie demande également que l'on rentre en contact avec Daniel Dandoy pour remonter le site du Relais du visiteur sur la plateforme « PIVOT » (Partage de l'Information pour la Valorisation de l'Offre Touristique).

Pendant le confinement les bureaux ont été fermés mais les chargés de mission sont restés actifs. Stéphanie Labie et Margot Vandemeulebroek ont réalisé des capsules vidéo. « La minute patrimoine » présentait les atouts et richesses du territoire du Pays des 4 Bras, tandis que « Les rencontres du Pays des 4 Bras » met en lumière les producteurs et les artisans locaux.

➤ **Action 6 : valorisation des circuits touristiques**

Concernant la « valorisation des circuits touristiques », nous avons poursuivi nos missions de promotion par la mise à disposition des tracés sur le site internet et la réalisation d'audioguides. Patrick Potie souligne l'importance du référencement du GAL et programme Leader pour toute activité subsidiée par le programme Leader. L'équipe du Relais du visiteur s'engage à vérifier la présence des logos dans les différents outils informatiques et le matériel « sac-aventure ».

Le Relais du visiteur travaille à la mise en place de sac-aventure à Villers-la-Ville et les Bons Villers. Olivier Servais souligne l'importance de mettre des sac-aventures chez les acteurs-touristiques tel que les hébergeurs.

Nicolas De Fotso demande de dater le tableau financier. Les employés du Relais rajouteront la date du 31 mars 2020 dans l'intitulé du tableau.

Le Relais du visiteur estime que le projet se prolongera jusqu'au 31/12/2021, date plus raisonnable pour la clôture du projet (préfinancement, projet de fusion des asbl du 38, ...) mais une prolongation sur 2022 n'est pas encore exclue à ce stade. A cette date, nous aurons épuisé le budget prévu pour le personnel. L'enveloppe restante, dédiée à la promotion et aux actions et estimée à 30.000, pourrait en cas de clôture au 31/12/2021, être désengagée et réengagée sur d'autres fiches projet du GAL.

Le rapport d'activité est approuvé.

Prochain COMAC le mardi 12 janvier.